

— * LA * —

KERMESSE

REVUE HEBDOMADAIRE

SOMMAIRE :

<i>Québec au temps passé</i>	L'HON. THS. CHAPAIS
<i>Les Acadiens</i>	EDOUARD RICHARD
<i>Jacques Cartier (suite)</i>	W. CHAPMAN
<i>Pauvres chenilles</i>	L'ABBÉ V.-A. HUARD
<i>Une héroïne canadienne</i>	N.-E. DIONNE

QUÉBEC

LEGER BROUSSEAU, Editeur
11 & 13, rue Buade

*On s'abonne à la KERMESSE chez M. Leger Bronsseau,
11 & 13, rue Buade, à Québec. Prix de la souscription : \$1.00 pour
les dix numéros.*

C. B. LANCTOT,
9, RUE BUADE, QUÉBEC



Ornements d'Eglise,

Chasubleries et orfèveries.

Soieries et passementeries,

Mérinos à Soutane, Ceintures, Collets.

Garnitures d'autel, lampes de Sanctuaire,


Chandeliers, Candelabres,

Lustres, Bannières, Drapeaux,

Chemins de Croix Statues de toutes grandeurs,

Images et articles religieux, Huile d'olive,

Encens braize encens. Etc., etc., etc.

 Toute commande adressée à J. M. AUBRY, 9 Rue Buade Québec, sera
remplie promptement.

C. B. LANCTOT,

9, RUE BUADE, QUÉBEC,

Rue Notre-Dame, MONTREAL.

ON DEMANDE

On demande des agents pour la ville et la campagne. Bonne commission
payée. S'adresser entre 7 et 8 heures du soir à Raoul Renault, 46 Rue du Palais,
ou par lettre, Boîte 308, Québec.

LA KERMESSE

REVUE HEBDOMADAIRE

QUÉBEC AU TEMPS PASSÉ

Aimez-vous les vieilles gazettes ? Moi, j'en raffole. Il y a tant de souvenirs, tant d'échos d'autrefois, tant de réminiscences touchantes ou amusantes, tant de détails curieux, de traits piquants, de renseignements intimes, dans ces feuilles jaunies qui renferment entre leurs plis quelque chose de la vie des générations mortes !

A ce point de vue, nos vieux journaux, notre vieux *Canadien*, notre vieux *Courrier de Québec*, notre vieux *Mercury*, notre vieille *Gazette de Québec*, renferment des trésors.

En feuilletant, l'autre jour, quelques-uns de ces recueils vénérables, que les bibliophiles estiment au poids de l'or, il m'est venu à l'esprit d'y glaner quelques souvenirs pour *La Kermesse*.

Québec, vers 1807 et 1808, avait une société fort distinguée et fort aimable. Les plaisirs de l'esprit y étaient goûtés, et les distractions n'y manquaient pas. Quatre journaux y étaient publiés. C'était la *Gazette de Québec*, déjà vieille et respectable,—elle avait été fondée en 1764,—qui se mêlait peu ou point aux débats du temps, et se bornait à enregistrer les faits ; c'étaient ensuite, par ordre de fondation, le *Mercury* fondé en 1804, organe du parti francophobe, le *Canadien*, fondé en 1806 par MM. Bédard, Taschereau, Roi, etc., pour défendre les droits, la langue et les traditions des Canadiens ; enfin, le *Courrier de Québec*, journal d'entre-deux, se tenant à mi-distance du *Mercury* et du *Canadien*, et dont les inspireurs étaient le fameux juge de Bonne et M. J. F. Perrault, greffier de la Cour du Banc du Roi.

Il y avait deux camps bien tranchés parmi les Canadiens : celui des patriotes et celui des chouaguens. Les patriotes étaient ceux qui faisaient face à la bureaucratie arrogante, luttèrent contre l'arbitraire de l'administration anglaise, et affirmaient les droits de nos compatriotes. Les chouaguens étaient ceux qui, tout en étant attachés à nos traditions nationales, montraient plus de sympathie au château, et moins d'éloignement pour l'autorité officielle. De cette situation il résultait que, tandis que le *Canadien* et le *Mercury* se faisaient une guerre acharnée, le *Courrier de Québec* et le *Canadien* se livraient des escarmouches, ce qui n'empêchait pas le premier d'avoir assez souvent maille à partir avec le *Mercury*, lorsque celui-ci devenait trop

insultant pour notre race. Comme on le voit, la presse de Québec était le théâtre de passes d'armes qui offraient beaucoup d'intérêt à la galerie.

L'épigramme était fort à la mode. Le Canadien est né gaulois, et il a toujours aimé le couplet satirique. Dès le second numéro du journal patriote, nous lisons cette épigramme, sous le titre de *Fable dédiée au Mercure* :

L'Erable dit un jour à la ronce rampante
Aux passants pourquoi t'accrocher ?
Quel profit, pauvre sotte, en comptes-tu tirer ?
Aucun lui répartit la plante.
Je ne veux que la déchirer.

L'application était plus que transparente. Un autre jour, le *Canadien* arrivait à ses abonnés avec une chanson contre le *mercure* de "l'apothicaire Racy ?" M. Racy, éditeur du *Mercury*, était apothicaire :

CHANSON

L'apothicaire Racy
Fait une triste figure,
De ne pouvoir plus ici
Ture lure
Nous vendre son mercure
Robin ture lure lure.

Cette drogue bonne à rien
Ne peut que nous faire injure ;
Bon et sage canadien
Ture lure.
N'a pas besoin de mercure
Robin ture lure lure

Dans un autre numéro du même journal nous lisons la chanson suivante :

CHANSON—sur l'air de *Yankee Doodle*

La presse en Canada est libre j'en suis sûre,
Depuis que le *Canadien* y fait bonne figure,
N'en déplaie, falala, n'en déplaie falala
N'en déplaie falala, n'en déplaie au Mercure.

Oter au sujet conquis sa langue maternelle,
Serait faire à ce pays une injustice cruelle,
N'en déplaie, falala, n'en déplaie falala,
N'en déplaie, falala, n'en déplaie au Mercure.

Gracieux souverain, maître de cet empire,
Que des docteurs si savants doivent t'apprêter à rire,
N'en déplaie, falala, n'en déplaie falala,
N'en déplaie, falala, n'en déplaie au Mercure.

Le *Courrier de Québec*, de son côté, par ses traits satiriques à l'adresse du *Canadien*, excitait la verve de ce dernier. On peut en juger par cette petite pièce :

EPIGRAMME

Du petit *Courrier de Québec*
 Jeune imprudent qui mord ou fattré,
 J'expliquerais sans être grec
 Pourquoi le style est disparate ;
 Voici donc mon avis, messieurs,
 Sauf à vous à donner les vôtres,
 Le modéré, c'est le style des autres,
 L'impertinent, celui des éditeurs.

Le *Courrier de Québec* à l'épigramme opposa l'épigramme :

EPIGRAMME

Des auteurs de le *Canadien*
 Ce vrai foyer de la discorde,
 Sans être grec je dirais bien,
 Pourquoi peu leur plaît la concorde ;
 Voici donc, Messieurs, mon avis ;
 L'ambition avec l'envie
 Cette cruelle épidémie
 Du cœur a gagné leurs esprits.

La riposte n'était pas un chef-d'œuvre, pas plus que l'attaque ; mais la muse canadienne était encore bien jeune, et elle donnait ce qu'elle avait. Quelle que fût la valeur littéraire de ces petits morceaux de satire, on s'en régala dans les camps opposés, et, prose ou vers, la guerre de plume allait son train, tout comme aux jours d'aujourd'hui.

Le barreau de Québec n'était pas alors très nombreux. Il comptait dix-sept avocats. C'étaient MM. J. Sewell, procureur et avocat du Roi, Jas Stewart, solliciteur-général, Berthelot d'Artigny, J.-A. Panèt, Pierre Bédard, Alexis Caron, James Kerr, John Caldwell, Olivier Perrault, Joseph Lévasseur Borgia, Xavier de Lanaudière, Jean-Thomas Taschereau, John Ross, junior, Edward Bowen, Pierre Martin Dufau, Antoine Lévêque et John Vanfelson.

On trouve dans cette liste quelques-uns des plus beaux noms de nos vieilles annales parlementaires. Pierre Bédard, Taschereau, Borgia, Panèt, Berthelot, ont brillé au premier rang de nos champions constitutionnels. Ils étaient les principaux rédacteurs et directeurs du *Canadien*. Xavier de Lanaudière et Olivier Perrault appartenaient plutôt au camp du juge d. Bonne. Xavier de Lanaudière était secrétaire et traducteur français du gouverneur, et Olivier Perrault fut nommé, en 1808, avocat du Roi.

THS. CHAPUIS.

(A continuer.)

LES ACADIENS

(Fragment historique)

C'est à regret que nous nous éloignons d'un homme du mérite de Hopson si bien doué des qualités que requérait la situation difficile dans laquelle se trouvait la Province. Il n'avait administré les affaires que pendant quinze mois. En ce peu de temps, sans ordres, sans menaces, sans efforts apparents, par l'effet seul de l'aménité de son caractère et de ses bons traitements, il avait rétabli la confiance au point d'amener les Acadiens, de leur propre mouvement, à délibérer sur la question de prêter un serment sans réserve. Elle était ou allait être résolue favorablement ; seule la crainte d'être molestés par les sauvages y mit obstacle. Ceux qui avaient passé la frontière, instruits des bonnes dispositions du gouverneur, demandent à retourner sur leurs terres.

Pendant ces quinze mois, malgré les hostilités des sauvages, produites par un fait malheureux, étranger au contrôle du gouverneur, la plus grande tranquillité régna dans tous les centres acadiens ; pas un signe de mécontentement, pas un acte d'insoumission n'est mentionné nulle part. N'a-t-on pas là une preuve frappante du caractère doux et paisible des Acadiens ? Que fallait-il pour les maintenir dans la soumission la plus complète ? Un peu de bienveillance, quelques égards pour leur situation difficile, ne pas les alarmer par des procédés violents, propres à leur faire craindre que le libre exercice de leur religion serait entravé. Voilà tout ! Et en peu de temps on obtenait d'eux ce que l'on désirait.

N'a-t-on pas là encore la preuve évidente que les chefs de ces petits gouvernements absolus sont seuls responsables de la conduite bonne ou mauvaise de leurs administrés ? Il semble étrange que ceux qui ont écrit sur ces événements, ne paraissent avoir tenu aucun compte du caractère respectif de ces gouverneurs. Ce point était pourtant, ici plus qu'ailleurs, essentiel à l'intelligence des faits. S'il s'était agi d'un gouvernement représentatif et responsable, cette étude serait sans importance, mais il s'agissait ici de maîtres dont la volonté était la loi, dont les désirs étaient des ordres. Dans ces petits gouvernements despotiques, les bons gouverneurs font les bons sujets. Qu'ils soient bons, justes, humains, soucieux des intérêts de tous, et la paix et le contentement en découlent aussi naturellement que l'eau jaillit de la source. Qu'ils soient hautains, arbitraires ou cruels, et la défiance, les discordes, les soulèvements peut-être, se produiront avec la même certitude. Au fond, le peuple en général sera resté le même ; seuls, les gouverneurs auront changé. C'est tellement le cas, que ceux qui ont autorité sur eux, pourraient leur dire il y a eu beaucoup de troubles et de mécontentements sous votre administration, donc vous avez mal gouverné et *vice versa*.

Ce sont eux, c'est leur caractère qu'il faut étudier. Quand cette étude est faite et bien faite, il devient facile de porter ensuite un jugement sur les

événements. Celui qui est incapable de la faire, ou qui ne se donne pas la peine de la faire, ne doit pas se mêler d'écrire l'histoire. Elle est quelque fois difficile, et elle l'est particulièrement ici ; cependant cette étude est possible, même sans autre aide que les documents officiels.

On ne peut s'attendre à ce qu'un gouverneur autocrate, s'adressant aux autorités supérieures, leur dévoile ses desseins ou sa conduite, dans une pleine lumière ; loin de là, il a tout intérêt à se montrer sous un jour particulier, à se donner raison envers et contre tous, à donner le tort à tous ceux qui traversent ses projets, gênent ses goûts ou ses caprices ; cependant, pour l'observateur attentif, il y a toujours quelque chose, soit dans les détails, soit dans l'ensemble, qui permet de pénétrer la surface pour y lire le caractère et les motifs cachés des actions.

Qu'on lise les ouvrages de ceux qui ont écrit sur ces événements, et l'on verra qu'on n'y rencontre rien ou presque rien qui nous éclaire sur le caractère de ces gouverneurs. On passe d'Armstrong à Mascarène, de Mascarène à Cornwallis, de Cornwallis à Hopson, de Hopson à Lawrence, comme si aucun changement n'eut eu lieu, comme si l'on se trouvait tout le temps en face d'un être impersonnel, n'ayant ni passion, ni intérêts, ni caprices, ni préjugés, ni défauts. Et pourtant, quelle énorme distance entre un esprit inquiet, fantasque, mal équilibré, tour à tour bienveillant et tyran comme Armstrong, et Mascarène, exigeant et fastidieux peut-être, mais toujours paternel et bienveillant. Et quel contraste frappant, entre Hopson, si droit, si conciliant, si humain, si tendre, et Lawrence, si faux, si tyrannique, si dur !

Après mûre considération du sujet, malgré la crainte que les bonnes intentions de Hopson pussent être modifiées ou détruites par ses successeurs, nous exprimons la conviction qu'en moins de deux ans il eût, par les mêmes moyens, obtenu des Acadiens un serment sans réserve.

Leur attachement à la France était grand sans doute, mais lorsque Parkman et autres écrivains attribuent leur refus à ce motif, ils font erreur. Les Acadiens n'avaient aucune objection à demeurer sujets anglais. Nous irons même plus loin et nous dirons que si la réserve de leur serment eût été maintenue et que l'on ne leur eût donné aucune crainte pour le libre exercice de leur religion, ils eussent préféré voir l'Acadie rester sous la domination anglaise, afin de jouir de leur neutralité. Tant que leur réserve subsistait, ils se trouvaient sous la protection d'un contrat qui leur donnait le droit indisputable de quitter la Province, si les conditions en étaient retirées ou violées. En prêtant un serment sans condition, ils perdaient ce droit, quoiqu'il arrivât. C'est ce qu'ils durent comprendre.

Ils avaient une profonde répugnance à prendre les armes contre les Français. Cette action leur paraissait monstrueuse, contre nature, mais n'allons pas croire qu'ils étaient guidés entièrement par ce sentiment. Sans doute leur moralité était grande et ils avaient un grand attachement pour leur pays.

Mais, eu égard aux mauvais procédés des Français, ils eussent à cette époque sacrifié, croyons-nous, la question du sentiment quant au service militaire, si grand qu'eût été le sacrifice. Cependant ce qu'ils n'eussent jamais sacrifié, et tel était le point le plus chatouilleux, c'était leurs intérêts religieux qu'ils croyaient menacés, ou pouvant l'être sans remède, par l'abandon de ce contrat de neutralité.

Jamais population ne se trouva dans une situation aussi désespérément critique. Les Français et les Anglais étaient trop engagés dans le conflit qui se préparait, pour se préoccuper sérieusement de leurs sentiments et compatir à leur sort. Eux, étant donné leur esprit de soumission, n'avaient que la force de leur droit à opposer. Ils avaient évidemment le droit de partir en refusant les propositions anglaises, ou de rester en les acceptant. Ils croyaient naïvement que la justice finirait par prévaloir. L'audacieux intrigant qui succédait à Hopson, allait cruellement les désabuser.

Cette répugnance invincible à porter les armes contre les Français, nous pouvons, nous Canadiens français et Acadiens, l'apprécier et en parler avec autorité, puisque, pour le faire, nous n'avons qu'à analyser nos propres sentiments.

Nous estimons l'Angleterre et ses institutions, dont nous profitons, nous admirons son génie créateur, sa civilisation, la sagesse de ses hommes d'Etat, la clairvoyance de ses desseins et la constance qu'elle met à en poursuivre l'exécution. Nous l'avons servie avec fidélité, nous le ferions encore. Nous avons joui de plus de liberté que nous n'en eussions eue en restant sous la domination de la France. Nous sommes satisfaits, notre sort est à peu près ce que nous voulons le faire nous-mêmes. Nous objecterions à redevenir colonie française. Cependant, après cent trente ans, nous aimons la France comme au jour de la séparation. En nous exprimant ainsi, nous le faisons en observateur, ne consultant nos propres sentiments que pour nous aider à découvrir ceux de la masse de nos compatriotes.

Formons-nous exception à la règle, ou notre cas serait-il le même pour les Anglais, si la situation était renversée ? A peu de chose près, la nature humaine, dans ses grandes lignes, est la même partout. L'Angleterre a toujours su ménager ses ressources et avoir la persévérance nécessaire pour rester maîtresse du terrain. Surtout, elle n'a jamais abandonné ses enfants à l'ennemi.

Cet attachement que nous portons à la France, semble étonner nos compatriotes anglais. Ils paraissent croire que l'amour national est une chose qui se transporte sur commande, à date fixe. Est-ce par irréflexion, ou étroitesse d'esprit que l'on parle ainsi ? Est-ce parce que l'Anglais n'a jamais connu par expérience personnelle la position dans laquelle nous sommes ? Est-ce parce que les délicatesses du sentiment sont moins vivement ressenties par eux que par nous ?

Qu'on se représente la province de Québec redevenant colonie française, que l'on se demande si la population anglaise qui y réside, n'éprouverait pas des scrupules, des tiraillements presque insurmontables, à combattre pour la France contre l'Angleterre, contre Ontario, même après un siècle de ce régime français ! Nous ne douterions pas de la réponse. Quelle qu'elle soit cependant, la nôtre est celle-ci : rien ne pourrait nous décider à combattre la France en dehors de nos foyers, et si, pour cela, il nous fallait souffrir ce que les Acadiens ont souffert, notre hésitation ne serait pas longue, avec cette différence toutefois que nous résisterions à l'effort de l'ennemi.

Le raisonnement n'a rien à faire ici, nous ne sommes pas libres de changer nos sentiments. C'est la nature qui les a implantés dans nos âmes. Si l'Anglais agissait différemment dans les mêmes circonstances, il faudrait en conclure que sa nature est diamétralement opposée à la nôtre.

Nous savions, règle générale, qu'un Français se laisse emporter plus encore par les sentiments que par les intérêts ; qu'un Anglais, au contraire, place les intérêts à côté, et quelquefois au-dessus des intérêts, mais nous pensions que cette distinction n'était en réalité qu'une nuance légère. S'il en est autrement, alors la divergence est plus grande que nous ne l'avions pensé.

Lorsque les Etats-Unis se révoltèrent contre la mère-patrie, les Acadiens ne pouvant s'expliquer un tel fait, ne désignèrent jamais autrement cette lutte que par le mot de *guerre folle*. Au moins les Américains, en combattant pour des intérêts, combattaient en même temps pour un principe, mais les Acadiens, en combattant la France, eussent agi différemment.

Il y a une distinction importante à faire entre l'émigrant et celui qui réclame le pays qu'il habite comme étant, par voie de priorité, celui de ses ancêtres. Le premier n'a que des affaires en vue, il a d'avance, inconsciemment peut-être, décidé dans son esprit de devenir citoyen de son nouveau pays. Ses enfants, sinon lui-même, n'auront guère qu'une patrie : la nouvelle. Quant au second, prenez bien garde, la question est délicate. Il a ses traits distinctifs, ses usages, ses traditions, sa langue, toutes choses qui lui sont chères, et qu'il veut conserver aussi longtemps qu'il le pourra, toujours même, il l'espère. Il vous épie, il prendra facilement ombrage ; si, une fois, il a deviné que l'on en veut à son existence, il ne l'oubliera plus ; il vous supposera toujours les mêmes intentions, peut-être même dans vos actes les plus innocents ; s'il forme un peuple, tout petit qu'il est par le nombre, il se groupera davantage, tiendra ses rangs compacts, et s'il appartient à une race forte et virile, avec un passé glorieux, la question n'en sera que plus délicate.

Agissez maintenant avec prudence, douceur et libéralité, de manière à lui faire croire, qu'au lieu de projets funestes à son intégrité ou à son autonomie, vous encouragez le maintien de ces choses qui lui sont chères et en trois générations il est à vous ; le procédé de fusion est en voie de s'accomplir sans efforts, sans tiraillements, sans regrets amers. Procédez autrement, et

vous en serez à peu près au même point après dix générations. S'agit-il de la race française, redoublez de prudence, car il y a ici un redoublement de sensibilité !

Dans ses conquêtes, l'Angleterre a toujours en vue d'imposer sa langue et ses croyances par la ruse ou par la force, et cette politique chez elle subsiste encore plus ou moins de nos jours. On veut, à tout prix, composer un tout homogène, former une masse solide, inspirer au peuple les mêmes idées, les mêmes goûts, les mêmes sentiments, comme si cet objectif était indispensable au progrès, à la sécurité de ce peuple. On oublie que ces efforts, peu ou point déguisés, produisent un effet tout contraire à celui qu'on en attend ; qu'ils diminuent plutôt l'attachement qui résulterait d'un laisser faire paternel et bienveillant. L'essentiel devrait suffire ; on veut plus, on obtient moins.

La France, avec toutes ses fautes, a tenu une ligne de conduite différente avec des résultats beaucoup plus satisfaisants. Sa Bretagne, après bien des siècles, parle encore le breton, mais elle n'en est pas moins française. L'Alsace était allemande, parlait et parle encore allemand, mais après un siècle et demi de domination française, elle gémit en langué allemande sous le joug allemand et soupire après son retour à la France. La Corse, Nice, la Savoie, traitées comme des sœurs, ne firent jamais entendre un murmure. L'Arabe, réconcilié après une courte résistance, meurt pour la France sur tous les champs de bataille, en se disputant l'honneur de défendre son drapeau. Malgré sa légèreté et ses errements, toutes les nationalités que la France s'incorpore, deviennent françaises de cœur et d'esprit.

Pendant que la France agissait sous le mobile des sentiments, l'Angleterre agissait sous celui des intérêts. Pendant que la France travaillait à s'assimiler ses nouveaux sujets en respectant leurs usages et leurs traditions, en se faisant douce et aimable, l'Angleterre cherchait à se les assimiler par la violence ou la ruse.

Si à ses autres qualités, si solides et si nombreuses, l'Angleterre eut joint celle-ci, elle serait aujourd'hui doublement la maîtresse du monde ; ce continent lui appartiendrait encore, l'Irlande serait une rose au lieu d'être une épine. Mais, chez les nations comme chez les individus, il y a des qualités incompatibles. La France a depuis longtemps opéré son union avec ses colonies, sans que celles-ci aient proféré un murmure, l'Angleterre ne le pourra jamais. Le choc des intérêts y fera obstacle.

EDOUARD RICHARD.

(à continuer)

Les premiers poètes ou les premiers auteurs rendaient sages les hommes fous. Les auteurs modernes cherchent à rendre fous les hommes sages.

Il n'y a de bon dans les innovations que ce qui est développement, accroissement, achèvement.

JACQUES CARTIER

(Suite)

On était, à cette heure, en pleine Renaissance,
 Et le roi chevalier, abdiquant l'espérance
 D'éclipser Charles-Quint vainqueur de toutes parts,
 L'éblouissait avec les lettres et les arts ;
 Et penseurs, érudits, peintres et philosophes,
 Ciseleurs de carrare et ciseleurs de strophes,
 Défrayés par son or versé partout à flots,
 Émerveillaient l'Europe et faisaient au héros
 Oublier qu'il était le vaincu de Pavie.

Mais,—comme les splendeurs de l'or charmaient sa vie,—
 Un jour, François premier apprend que son rival
 S'empare des trésors du monde occidental
 Et rêve d'y fonder une seconde Espagne.
 Alors, tremblant d'émoi, le nouveau Charlemagne
 —Qui convoite une part de ces grands bois ombreux
 Que des corrégidors se partagent entre eux—
 Tourne son œil de feu vers la plage bretonne,
 Et, du doigt indiquant le Couchant qui l'étonne :
 —*Qui veult se desvouer ?*—exclame le grand roi.
 Et Cartier, devenu marinier, répond :—*Moy !*

Sa parole donnée à l'orgueilleux monarque,
 Le moderne Jason, désertant Plumb le barque
 Où la Manche longtemps le berça de son flot,
 Equipa trois voiliers au port de Saint-Malo,
 Et parmi les plus fiers caboteurs de la côte
 Brunis aux mêmes vents et grandis côte à côte
 Recruta les marins qui devaient les monter.

Avant que de partir pour aller affronter
 L'immensité des eaux et des déserts sauvages,
 Cartier dans le lieu saint conduit ses équipages ;
 Et là, devant l'autel où le lourd Ostensor
 Flambe dans un nuage odorant d'encensoir
 Comme le soleil d'or rayonne dans la brume
 Que la mer fait monter de sa vague qui fume,
 Il implore avec eux le maître souverain.
 Et tous ces matelots aux poitrines d'airain,
 Tous ces aventuriers, qui n'ont courbé la tête
 Ni devant l'ennemi ni devant la tempête,
 Au signal de leur chef, s'inclinent tout tremblants
 Sous l'absolution d'un prêtre en cheveux blancs.

A quelques jours de là, toutes voiles ouvertes
 Aux souffles du printemps ridant les ondes vertes
 Où l'aube secouait sa crinière de feu,
 L'Emerillon, la Grande-Hermine, et le Courlicu
 Cinglaient, le cap à l'ouest, acclamés par la foule

Dont les cris, dominant les cent bruits de la houle,
 Se mêlaient aux vivats du canon des remparts,
 Pendant que les gabiers, sur les vergues épars,
 D'un long regard voilé d'une larme furtive
 Embrassaient le granit décroissant de la rive.
 Et si quelqu'un, le soir de ce départ béni,
 Se fût attardé, l'œil plongé dans l'infini,
 Au bord de l'Océan qui réprimait ses vagues,
 Il aurait entendu vibrer des lambeaux vagues
 D'un vieil *Ave* dolent que la brise de mai
 Apportait, par moments, du lointain embrumé
 Où Cartier, entraîné vers des plages nouvelles,
 Venait de disparaître avec ses caravelles.

W CHAPMAN.

 PAUVRES CHENILLES !

Il y a des chenilles bien malheureuses, je vous l'assure !

On a tort de croire que, dans ce genre de vie, tout est rose. Non, il y a du noir aussi, et je le vais prouver.

Ah ! s'il ne s'agissait que d'éclorre, un beau midi, dans une pomme de chou, ou sur quelque rameau fleuri, et d'y trouver sans cesse frais ombrage et nourriture choisie ; s'il ne s'agissait que de se laisser vivre dans ce gîte verdoyant, de recevoir de la nature, à diverses reprises, un nouveau et riche vêtement pour remplacer celui qui est devenu trop étroit ; puis, un bon jour, de s'endormir d'un sommeil profond, dont on se réveille, glorieux papillon, pour s'élançer dans les airs, voltiger de fleurs en fleurs et n'avoir plus besoin, bien souvent, que d'air et de lumière pour soutenir une vie si douce : s'il ne s'agissait que de cela, ce serait fort agréable, assurément !

Mais les choses se passent trop souvent de bien autre façon. N'est pas papillon qui veut. De même qu'il y a loin, parfois, de la coupe aux lèvres, il n'y a pas toujours *proche* entre l'éclosion de l'œuf et la sortie de la chrysalide ! Sans parler des variations de la température, ni même des maladies qui peuvent mettre un terme inattendu à l'existence de la chenille, il lui faut compter d'abord avec le genre humain. En effet, le roi de la création fait peu d'efforts pour lui rendre la vie aimable, sans scrupule et sans remords, il Pécrase de son pied dédaigneux, il la poursuit de toutes les préparations insecticides qu'il peut inventer. Vous n'imaginez pas, je suppose, que nous allons, à grands frais, planter des choux, des groseilliers et des pommiers pour le plus grand bonheur des chenilles !

Mais tout cela c'est peu de chose, en somme ; et si l'on n'avait à craindre que le soleil, la pluie, les microbes propres à certaines maladies et tout l'arsenal des substances insecticides, on pourrait encore couler des jours heureux sur la feuille, agréablement bercée par le moindre souffle, où l'on se

toujours table mise et séjour bien aménagé. Le danger terrible et constant, c'est l'oiseau ! " L'oiseau, voilà l'ennemi," suivant la formule gambettiste.

Il y a des gens—j'en connais—qui éprouvent grand plaisir aux concerts des charmants hôtes de nos bocages. Ces mélodies incomparables, dont il y a plein les airs, en été, la chenille n'y tient pas du tout, soit qu'elle n'ait pas d'oreilles pour les entendre (c'est déjà une raison qui en vaut la peine), soit parce que cette musique, si elle l'entend, est l'annonce du péril qu'elle va courir. Pourtant la Providence a pris soin de la protéger ; souvent, en effet, la chenille échappe à la vue de ses ennemis, grâce à la couleur de sa robe, verte chez les espèces qui vivent sur les parties herbacées des plantes, grise ou brune chez telle autre espèce qui habite les rameaux ligneux, etc. Mais cela n'empêche pas qu'un nombre immense de chenilles servent à la substance quotidienne de bien des nichées : au moment où elle y pense le moins, la chenille se sent empoignée par des sortes de pinces qui l'étreignent violemment, et emportée dans les airs avec une vitesse dont elle n'avait pas d'idée. Vous voyez, dans ce nid, ces larges bouches toujours ouvertes et qui appellent toujours la becquée ? notre pauvre chenille trouvera là son tombeau.

Nous en avons fini, sans doute, avec les dangers qui menacent les chenilles ? Pas du tout. Leurs plus traîtres ennemis, ce sont des insectes ! C'est ainsi que l'homme n'a pas de plus cruel ennemi que son semblable.

J'ai l'honneur de vous présenter. un cadavre de chenille. Je le trouvais, un jour, tout desséché et fixé par une toile soyeuse le long d'une clôture. De son vivant, elle était assez jolie, cette chenille, recouverte d'un fin duvet jaune et brun, et portant fièrement trois longs plumets de poils noirs qui lui donnaient un air point trop commun. Mais en quel triste état la voici ! Il ne reste plus que des vestiges de sa belle fourrure ; elle a tout le dos criblé d'une foule de petites ouvertures, semblables à des piqûres de fortes épingles. De quelle étrange maladie est-elle trépassée, je vous le demande ? Il n'y a pas ici de mystère, et voici ce que découvrirait un *corps de jurés* quelconque. Il est arrivé, quelque jour, qu'un tout petit insecte hyménoptère, à la recherche d'un endroit propice pour y déposer ses œufs, avisa notre paisible chenille, qui rongait tranquillement un coin de feuille, sans vouloir de mal à personne, sans s'occuper de la question d'Orient ni de la future élection présidentielle aux États-Unis. L'hyménoptère, en vrai monstre qu'il était, forme et exécute à l'instant un noir projet : cette chenille, ce sera le nid confortable de ses petits. Il la perce de la lancette qu'il porte exprès pour cela, et il pond ses œufs dans le corps de la chenille, qui en appelle vainement au droit des gens ! En voilà un sans-gêne d'hyménoptère ! Les œufs éclosent, et une multitude de tout petits vers, ayant hérité du sans-*façon* maternel, se mettent à ronger les parties grasses de la chenille, mais sans attaquer ses organes vitaux. La malheureuse chenille n'y peut tenir longtemps ; elle meurt bientôt, et son enveloppe sert encore d'habitation à ses

assassins, qui tranquillement y subissent leurs mues, s'y fabriquent de jolis cocons de soie, d'où ils éclosent enfin munis de leurs quatre ailes diaphanes. Chacun alors s'ouvre un passage à travers le dos de la victime, puis s'élançe dans les airs. Et le cadavre de la chenille reste là, criblé de piqûres béantes, monument de la perfidie la plus monstrueuse !

Je termine par un autre exemple de déloyauté *insectile*. En septembre 1891, on m'apporta une belle chenille que l'on venait de capturer sur l'un des *boulevards* de Chicoutimi. L'insecte était brun, et portait deux taches à couleurs vives, que l'on aurait pris volontiers pour des yeux, et des yeux d'une beauté rare. Je reçus avec empressement l'hôte qui m'arrivait, et m'étant résolu à l'héberger, je lui assignai pour demeure un beau verre renversé, et lui offris une feuille appétissante pour son repas du soir. Mais elle dédaigna absolument toute nourriture. C'est que d'autres soins la préoccupaient. En effet, quelques heures après, elle avait tapissé les parois du verre d'un assemblage de fils très délicats. Puis, grim pant vers la partie supérieure du verre et s'y fixant par des attaches soyeuses, elle se dépouilla de son dernier vêtement de chenille, et passa à l'état de chrysalide. Enchanté de l'aventure, je fis part de mon bonheur à tout venant. J'annonçai avec assurance que l'éclosion aurait lieu vers le mois de janvier ; j'aurais alors un bel échantillon pour ma collection, un grand papillon jaune et noir, suivant mes prévisions. Cependant le globe terrestre ne laissa pas que de continuer ses deux mouvements de rotation ; les semaines et les mois se passèrent, et savez-vous ce qui est éclos, vers le printemps ? Il n'est rien éclos du tout. Un matin, je trouvai ma chrysalide transpercée et supportant, par un long fil blanchâtre, une autre chrysalide, bien plus petite et de forme ovoïde, d'où sortira une mouche quelconque ! Comme on le voit, la chenille avait conservé encore assez de vigueur malgré la présence de cet ennemi, qui à la fin l'avait empêché de subir sa dernière transformation, et s'était lui-même préparé tranquillement à prendre l'état ailé. Pour ce qui est de cet assassin, que le *struggle for life* avait conduit jusqu'au crime, le public apprendra qu'il a été bien puni : il est mort en cet état de chrysalide ; et la justice distributive a retrouvé son équilibre parfait.

Voilà donc le peu de sécurité que l'on a, lorsqu'on est chenille !

Mais il ne faut pas que les bonnes âmes se laissent trop attendrir par des infortunes si lamentables. Qu'elles réfléchissent à ceci : si tous les œufs de papillons produisaient des chenilles, et si toutes les chenilles arrivaient à bon port, il n'y aurait bientôt plus de végétation sur la terre, et ce serait la fin du monde à courte échéance. Nous serions bien avancés ! Bénissons donc la Providence, qui maintient l'harmonie parmi tous les êtres de la création, de telle sorte qu'aucun ne puisse empêcher la réalisation du plan divin.

Mesdames et Messieurs, la morale de mon histoire, la voici. On a comparé assez justement notre vie terrestre à l'état de la chrysalide ; une trans-

formation merveilleuse nous attend aussi. Délivrés de notre enveloppe mortelle, notre destinée est d'être un jour les élus du paradis. C'est fort bien ; seulement, faisons bonne garde autour de notre âme, pour n'y laisser entrer aucun germe pernicieux, qui pourrait empêcher notre glorieux et triomphante éclosion.

L'ABBÉ V.-A. HUARD.

UNE HÉROÏNE CANADIENNE

Les deux années 1690 et 1692 sont restées célèbres dans les fastes de notre histoire. On se rappelle qu'à cette époque tourmentée et souvent rendue douloureuse par les cruautés des Iroquois, ces sauvages, avides du sang français, se ruèrent partout où ils espéraient immoler quelques victimes, piller les maisons et massacrer tout sur leur passage. C'est ainsi qu'en 1690 ils envahirent soudainement le village de Verchères et se seraient emparés du fort, si madame de Verchères ne l'eût pas défendu avec un courage et un héroïsme qui ne furent surpassés peut-être que par l'intrépidité de sa fille Marie-Madeleine, deux années plus tard. Il semble, suivant l'expression de Charlevoix, que les Iroquois ne s'y soient attachés par deux fois, contre leur coutume, que pour faire éclater la valeur et le courage de deux amazones.

Nous trouvons dans une série inédite de mémoires sur le Canada, colligée par M. l'abbé Ferland (Vol. B. p. 167 et suiv.) un document que mademoiselle de Verchères a rédigé elle-même, à la demande du gouverneur de Beauharnais. C'est une narration simple, mais émouvante, de l'irruption subite des Iroquois dans le voisinage d'un petit fort laissé sans défense, dans un temps où ces barbares étaient la terreur de la colonie. Le deuxième centenaire de cet événement coïncide avec la date du 22 octobre 1892. Il est donc à propos de le rappeler au souvenir des lecteurs de la *Kermesse*, et pour le mieux faire connaître, je laisse la parole à Mademoiselles de Verchères :

" J'étais à 5 arpens du fort de Verchères, appartenant au Sr. de Verchères, mon père, qui était pour lors à Québec, et ma mère était à Montréal. J'entendis tirer plusieurs coups de fusil, sans savoir sur quoi l'on tirait. Bientôt j'aperçus que les Iroquois faisaient feu sur nos habitans qui étaient éloignés du fort environ d'une $\frac{1}{2}$ lieue. Un de nos domestiques s'écria : " Sauvez-vous, Melle, v'là les Iroquois qui viennent fondre sur nous. " A l'instant je me détournai et j'aperçus 45 Iroquois qui accouraient vers moi, n'en étant éloignée que d'une portée de pistolet. Résolue de mourir plutôt que de tomber entre leurs mains, je songai à chercher mon salut dans la fuite ; je courus vers le fort en me recommandant à la sainte Vierge. Cependant les Iroquois qui me poursuivaient, se voyant trop éloignés de moi pour me prendre en vic, avant que je pusse entrer dans le fort, et se sentant assez proches pour me tuer à coup de fusil, s'arrêtèrent pour faire leur décharge sur moi...

Les balles de 45 fusils qui me sifflaient aux oreilles, me faisaient paraître le temps bien long..... Etant à portée de me faire entendre, je criai : aux armes ! aux

armes : espérant que quelqu'un sortirait pour venir me secourir. Mais en vain. Il n'y avait dans le fort que 2 solda's qui, saisis de frayeur, s'étaient retirés dans la redoute pour se cacher. Enfin arrivée à la porte, je trouvai deux femmes qui pleuraient leurs maris qui venaient d'être tués. Je les fis entrer malgré elles dans le fort dont je fermai moi-même les portes. Alors je pensai à me mettre moi, et le petit nombre de personnes qui m'accompagnaient, à couvert des insultes des barbares. Je fis la visite du fort ; je trouvai plusieurs pieux tombés qui faisaient des brèches par où il était facile aux ennemis d'entrer ; je donnai mes ordres pour les faire relever et j'aidais à porter les pieux. Les brèches du fort réparées, je m'en allai à la redoute qui servait de corps de garde, où étaient les munitions de guerre ; j'y trouvai un des 2 soldats tenant une mèche pour mettre le feu aux poudres ; je lui ordonnai de se retirer. Sur le champ, jetant la coiffe et prenant un chapeau et un fusil, je dis à mes 2 jeunes frères : " Battons-nous jusqu'à la mort ; nous combattons pour notre patrie et pour la religion ; souvenez-vous que mon père nous a appris que des gentilshommes sont nés pour verser leur sang pour le service de Dieu et du Roi."

Mes frères et les soldats armés par mes paroles firent un feu continu sur l'ennemi ; je fis tirer le canon, non seulement pour effrayer les Iroquois, mais encore pour avertir nos soldats qui étaient à la chasse de se sauver dans quelque autre fort.

Malgré le bruit de notre artillerie j'entendais les cris des femmes et des enfants qui venaient de perdre leurs maris et leurs parents.... Je leur ordonnai de se taire, afin de ne pas donner lieu de croire que nous étions sans ressource et sans espérance.

Pendant que je parlais de la sorte j'aperçus un canot sur la rivière vis-à-vis du fort. C'était le grand Pierre Fontaine avec sa famille qui venait débarquer dans l'endroit où je venais d'être manquée par les Iroquois. Cette famille allait être détruite si on ne lui eut donné prompt secours. Je demandai aux 2 soldats, s'ils voulaient aller au devant de cette famille pour lui favoriser le débarquement qui était à 5 arpens du fort. Leur silence me faisant connaître leur peu de résolution, je commandai à Lavoilette, notre domestique, de faire sentinelle à la porte du fort et de la tenir ouverte, pendant que j'irais moi-même au bord de la rivière....

J'ordonnai en partant que, si nous étions tués, l'on fermât la porte du fort et que l'on continuât toujours à se bien défendre. Je partis dans la pensée que les ennemis qui étaient en présence croiraient que c'était une feinte pour les engager de venir au fort d'où l'on ferait une vive sortie sur eux. Ils le crurent effectivement et ainsi j'eus, lieu de sauver la famille Fontaine. Etant tous débarqués, je les fis marcher devant moi jusqu'au fort, à la vue de l'ennemi. Ma contenance si fière fit croire aux Iroquois qu'il y avait plus à craindre pour eux que pour nous. Ils ne savaient pas qu'il n'y avait dans le fort de Verchères que mes 2 jeunes frères âgés de 12 ans, (1) notre domestique, 2 soldats, un vieillard de 80 ans avec quelques femmes et quelques enfants.

Fortifiée de la nouvelle recrue que me donna le canot de Pierre Fontaine, je commandai que l'on continuât à faire feu sur l'ennemi. Cependant le soleil se couche ; un Nord-Est impétueux, qui fut bientôt accompagné de neige et de grêle, nous annonce la nuit la plus affreuse. Les ennemis toujours en présence, bien loin de se rebuter d'un temps si fâcheux, me firent juger par leurs mouvements qu'ils voulaient escalader le fort à la faveur des ténèbres. J'assemble toutes nos

(1) Ils s'appelaient Louis et Alexandre. L'un des deux fut tué à Haverhill, en 1780.

troupes, c'est-à-dire six personnes. Je me charge du fort avec le vieillard de 80 ans et un soldat qui n'avait jamais tiré un coup de fusil. Pierre Fontaine, La Bonté et Jachet vont à la redoute avec les femmes et les enfants. Je place mes deux jeunes frères sur deux bastions, le vieillard sur le troisième, et moi je prends le quatrième. Malgré la neige et la grêle, l'on entendait à tout moment : *Bon quart* de la redoute au fort, et du fort à la redoute *Bon quart*. On aurait cru, à nous entendre, que le fort était rempli d'hommes de guerre. Aussi les Iroquois, gens d'ailleurs rusés et belliqueux, y furent-ils trompés, comme ils l'avouèrent dans la suite à M. Callières, à qui ils déclarèrent qu'ils avaient tenu constamment pour prendre le fort pendant la nuit, mais que la garde qu'on y faisait sans relâche les avait empêchés d'exécuter leur dessein, surtout ayant déjà perdu du monde par le feu que mes deux frères et moi avions fait sur eux le jour précédent.

Environ 1 heure après minuit, la sentinelle du bastion de la porte cria : Mlle. j'entends quelque chose. " Je marche vers lui pour découvrir ce que c'était J'aperçus au travers des ténèbres et à la faveur de la neige, quelques bêtes à cornes, tristes restes des ennemis. L'on me dit : " Il faut ouvrir la porte pour les faire entrer " A Dieu ne plaise, répartis-je, vous ne connaissez pas les artifices des sauvages ; ils marchent sans doute après ces bestiaux, couverts de peaux de bêtes, pour entrer dans le fort, si nous sommes assez indiscrets pour leur ouvrir la porte."

Cependant après avoir pris des mesures que demande la prudence dans ces circonstances, je fis venir mes deux frères avec leurs fusils bandés en cas de surprise, et ainsi nous fîmes entrer les bestiaux dans le fort,

Enfin le jour parut et en dissipant les ténèbres de la nuit, sembla dissiper nos inquiétudes. J'encourageai nos soldats..... Il n'y eut que Madelle Marguerite Antheaume, femme du Sr. Pierre Fontaine qui, extrêmement peureuse, comme il est naturel à toutes les femmes parisiennes, demanda à son mari de la conduire dans un autre fort, lui représentant que si elle avait été assez heureuse pour échapper la première nuit à la fureur des sauvages, elle ne devait pas s'attendre au même bonheur la nuit suivante ; que le fort de Verchères ne valait rien..... Le pauvre mari voyant que sa femme persistait dans sa demande et qu'elle voulait se retirer au fort de Contrecoeur éloigné de trois lieues de celui de Verchères, dit : " je vas vous armer un canot d'une bonne voile avec vos deux enfants qui savent bien canoter, pour moi je n'abandonnerai pas le fort de Verchères tandis que Mlle Madelon y sera." Je lui fis réponse d'un ton ferme que je n'abandonnerais jamais le fort ; que j'aimais mieux périr que de le livrer aux ennemis ; qu'il était d'une conséquence infinie qu'ils n'entrassent point dans aucun fort français ; qu'ils jugeraient des autres par celui-ci, s'ils s'en emparaient et qu'une pareille connaissance ne servirait qu'à augmenter leur fierté et leur courage. Je puis dire avec vérité que je fus deux fois vingt-quatre heures sans manger ni dormir ; je n'entraî pas une seule fois dans la maison de mon père ; je me tenais sur le bastion, ou j'allais voir comment on se comportait dans la redoute, je paraissais toujours avec un air riant et gai ; j'encourageais ma petite troupe par l'espérance d'un prompt secours.

Le huitième jour, car nous fûmes huit jours dans de continuelles alarmes, toujours à la vue de nos ennemis et exposés à leur fureur. M. de la Monnerie, lieutenant détaché de M. de Callières, arriva la nuit avec quarante hommes ; ne sachant point si le fort était pris, il faisait son approche en grand silence. Une de nos sentinelles, entendant quelque bruit, cria : Qui vive ! j'étais pour lors assoupie, la tête sur une table, mon fusil de travers sur mes bras. La sentinelle me dit qu'elle entendait parler sur l'eau. Sans perdre de temps, je montai

sur le bastion pour reconnaître à la voix si c'étaient sauvages ou français. Je leur demandai : " Qui êtes-vous ? " Ils me répondirent : " Français ; c'est la Monnerie qui vient vous porter du secours. " Je fis ouvrir la porte du fort, j'y plaçai une sentinelle et je m'en allai au bord de l'eau pour les recevoir. Aussitôt que je l'aperçus, je le saluai par ces paroles : " M. je vous rends les armes. " Mlle, me répondit-il gaillardement, elles sont en bonnes mains. " Meilleure que vous ne croyez, " lui répliquai-je. Il visita le fort ; il le trouva en bon état, une sentinelle sur chaque bastion. " Faites relever nos sentinelles, M., il y a 8 jours que nous ne sommes pas descendus de nos bastions. "

Le jour de la grande bataille, les Iroquois qui environnaient le fort, faisant brûler les maisons de nos habitants, saccageant et tuant les bestiaux à notre vue, je me ressouvins, à une heure de soleil, que j'avais trois poches de linge et quelques couvertures hors du fort. Je demandai à mes soldats si quelqu'un voulait venir avec moi, le fusil à la main, chercher mon linge. Leur silence me faisant juger de leur peu de courage, je m'adressai à mes jeunes frères, en leur disant : " Prenez vos fusils et venez avec moi ; pour vous, dis-je aux autres, continuez à tirer sur les ennemis pendant que j'irai. " Je fis deux voyages à la vue des ennemis, dans le lieu même où ils m'avaient manqué quelques heures auparavant. Ma démarche leur parut sans doute suspecte, car ils n'osèrent venir pour me prendre ni même tirer pour m'ôter la vie. "

Charlevoix rapporte ce haut-fait d'armes à peu près de la même manière que mademoiselle de Verchères ; mais il ajoute qu'un sauvage la rejoignit au moment même où elle allait franchir la porte du fort, la saisit par le mouchoir qu'elle portait à son cou. N'eût été de la dextérité qu'elle mit à le détacher, la pauvre enfant fut tombée victime de ces barbares.

Marie Madeleine Jarret de Verchères, fille de François Jarret de Verchères et de Marie Perrot, épousa, en 1706, Pierre-Thomas Tardieu de la Naudière, sieur de la Pérade et seigneur de la rivière Sainte-Anne. Née en 1678, elle n'avait que quatorze ans lors de l'attaque du fort qu'elle avait si noblement défendu.

Les Romains n'auraient pas oublié d'élever un monument ou une statue à la mémoire d'une si jeune et si brave héroïne. Madeleine de Verchères dut se contenter d'une pension viagère qui lui fut assurée grâce aux instances de madame de Pontchartrain.

N. E. DIONNE.

On n'est pas juge de la peine d'autrui ; ce qui afflige l'un fait la joie de l'autre ; les cœurs ont des secrets divers, incompréhensibles à d'autres cœurs. Ne disputons à personne ses souffrances ; il en est des douleurs comme des patrics, chacun a la sienne.—(*Châteaubriand.*)

Le cœur est comme ces sortes d'arbres qui ne donnent leur baume pour les blessures des hommes que lorsque le fer les a blessés eux-mêmes.

—(*Châteaubriand.*)

Imprimeur *L. BOWMAN* =: Reueur. =

11 & 13, Rue Duade, Québec

—: EDITEUR DU :—

Courrier du Canada,

du Journal des Campagnes,
du New-York Canada,
des Annales de Ste-Anne,
des Annales du T. = D. Rosaire,

ET DU

Calendrier de la Province Ecclesiastique de Québec.

—: SPECIALITES :—

Impressions de Luxe,

Musique Typographique,

Cartes de Visite,

Registres et Livres Blancs,

Blancs d'Associés

et de Notaires,

Tachisme, etc., etc.

Assurez-vous contre le Feu avec la ***

COMPAGNIE D'ASSURANCE

 PHOENIX
DE HARTFORD

— (ETABLIE EN 1854) —



<i>Capital en Argent</i> -----	\$ 2,000,000 00
<i>Depot au Gouvernement du Canada</i>	139,860 00
<i>Actif pour pertes par incendie</i> ---	5,676,386 79
<i>Reclamations payees depuis l'orga- nisation de la Cie</i> -----	39,027,738 02

SUCCURSALE DU CANADA :

Bureau Principal : MONTREAL

GERALD E. HART,

GÉRANT GÉNÉRAL

J. G. BRUNEAU,


Agent Général

J. G. TESSIER, Agent Spécial.

ELIE NOEL, Agent Spécial pour St-Sauveur.

Bureau du Jour : 65, RUE ST-PIERRE, B.-V.

Bureau du Soir : 368, RUE DU ROI, ST-ROCH.

 TELEPHONE 814 